Agence de promotion et de recrutement de

ProfessionsSantéOntario

Rapport annuel 2010-2011

Ontario

Agence de promotion
et de recrutement
de ProfessionsSantéOntario

HealthForceOntario
HealthForceOntario Marketing and Recruitment Agency
163 Queen St. East
Toronto, ON M5A 1S1
Tel.: 416-862-2200
Fax: 416-862-4819
www.HealthForceOntario.ca

ProfessionsSantéOntario
Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario
163, rue Queen, Est
Toronto, ON M5A 1S1
Tél.: 1 866-535-7779
Téléc.: 416-862-4819
www.ProfessionsSanteOntario.ca

Ontario
HealthForceOntario Marketing and Recruitment Agency
Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

16 janvier 2013

L'honorable Deb Matthews
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
80, rue Grosvenor, édifice Hepburn, 10e étage
Toronto (Ontario) M7A 2C4

Madame la ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2010-11 de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario (APR PSO). Le conseil de l'APR PSO considère que l'Agence respecte les lois, les directives, le protocole d'entente et les accords applicables, et nous demeurons engagés à continuer de promouvoir nos objectifs communs en matière de responsabilisation et de transparence. Spécifiquement, nous nous sommes assurés que nos états financiers futurs incluront l'ensemble des éléments, reflèteront les pratiques comptables admises et seront disponibles pour diffusion publique.

Les ressources humaines dans le domaine de la santé sont un contributeur clé dans la réalisation des priorités du gouvernement de l'Ontario et l'APR PSO demeure résolue à travailler avec le gouvernement et nos autres partenaires pour assurer la viabilité d'un système de santé de qualité dans les années à venir.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Dr Peter Wells
Président, conseil d'administration

c. c. : Mme Suzanne McGurn, sous-ministre adjointe, Division de la stratégie des ressources humaines dans le domaine de la santé, ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), Mme Roz Smith, directrice générale (I), Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Table des matières

Message du directeur général 1

Description de l'APR PSO

- Historique de l'APR PSO 2
- Vision 2
- Gouvernance 3

Activités de base

- Promotion et recrutement 4
- Centre d'accès 6
- Programmes ontariens de suppléance pour les médecins 7
- Affaires internes 8

Analyse du rendement opérationnel

- Objectifs de rendement 2010-2011 9

Directives du gouvernement 11

Préface aux états financiers vérifiés de 2010-11 12

États financiers vérifiés 13

Annexe A

- Biographies des membres du conseil 21

Annexe B

- Modèle logique de 2010-2011 de l'APR PSO 29

Annexe C

- Directives, politiques et lignes directrices applicables à l'Agence 30

Message du directeur général

Les problèmes de ressources humaines dans le domaine de la santé demeurent un aspect crucial des défis de l'Ontario sur le plan des politiques en matière de santé. La résolution efficace de l'un ou l'autre de ces problèmes repose sur l'intensité de la collaboration organisationnelle que les intervenants sont prêts à mettre en pratique. L'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario (APR PSO) a reconnu la nécessité de cette collaboration dès le début de son existence et a commencé à tendre la main à un large éventail de partenaires, incluant notamment : le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), les hôpitaux de l'Ontario et les autres organismes de services cliniques, les ordres de réglementation de l'Ontario, les représentants des communautés locales et les associations professionnelles. L'APR PSO a adopté le thème « Plus forts ensemble » afin de contribuer à souligner la nécessité d'un partenariat et d'une collaboration en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé et de tenter de mettre ce principe en pratique sur une base quotidienne.

Depuis sa création, l'APR PSO a eu la chance de compter sur la sagesse et l'expertise d'un remarquable conseil d'administration. Ses conseils sont toujours réfléchis, pratiques et opportuns. Je leur serai toujours reconnaissant pour les services qu'ils fournissent à l'APR PSO.

Je n'ai pas souvent l'occasion de remercier tous les membres de l'équipe de l'APR PSO pour leur dévouement, leur énergie et leur enthousiasme constant. En particulier, grâce à leur leadership énergique, Wayne Oake, directeur, Centre d'accès, Elsa van Vliet, directrice, Programmes ontariens de suppléance des médecins et Russ Harrington, directeur, Affaires internes, ont facilité ma tâche. Comme le dit le proverbe, une chaîne n'est jamais plus forte que le plus faible de ses maillons. En d'autres mots, la chaîne de l'équipe de l'APR PSO est remarquablement forte.

Enfin, j'adresse mes remerciements à toutes les personnes et à tous les organismes qui ont aidé l'APR PSO à réussir. Chacune de nos réussites est le fruit d'un partenariat et d'une collaboration, et je suis ravi que nous puissions continuer de travailler ensemble. L'APR PSO est fière de ce qu'elle a réalisé jusqu'à maintenant et elle reste déterminée à relever les défis à venir.

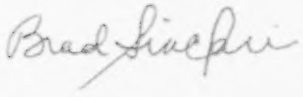

Brad Sinclair
Directeur général
Juillet 2011

Description de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario (APR PSO)

Historique de l'APR PSO

Les cinq dernières années ont été une période excitante alors que l'APR PSO et la Division de la stratégie des ressources humaines dans le domaine de la santé (DSRHDS) du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) ont défini et raffiné le rôle de l'APR PSO. À nos débuts en 2007, nous recrutions simplement des médecins qualifiés étrangers en Ontario. Notre rôle a grandement évolué depuis et nous sommes maintenant le volet opérationnel de la stratégie de ressources humaines dans le domaine da la santé (RHS) du gouvernement. Les nouvelles responsabilités opérationnelles de l'APR PSO comprennent le travail avec les professionnels de la santé formés à l'étranger, la gestion d'un éventail de programmes de suppléance pour les médecins, le soutien des initiatives interprofessionnelles en matière de soins et d'éducation de la province, de même que la facilitation des affaires internes des conseils provisoires de cinq nouveaux ordres des professions de la santé réglementées. Le conseil d'administration et la l'équipe de direction demeurent engagés à soutenir le programme des RHS du ministère.

Vision

L'APR PSO a fait sienne la vision de la stratégie du gouvernement en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé.

ProfessionsSantéOntario (PSO) est la stratégie de l'Ontario destinée à faire de la province un « employeur de choix » en santé et à assurer que l'Ontario dispose d'un nombre et d'un éventail suffisants de fournisseurs qualifiés en santé, au moment et à l'endroit où ils sont nécessaires.

Gouvernance

Parallèlement à l'évolution des activités, le conseil d'administration de l'APR PSO a connu lui aussi sa propre évolution. Comptant trois personnes au début, la composition du conseil s'est accrue sensiblement. Lors de sa création, le conseil avait un rôle consultatif opérationnel et il fournissait des conseils en gestion stratégique liés au démarrage de l'APR PSO. Il fournit maintenant des conseils et des orientations au sujet des politiques stratégiques, conformément au protocole d'entente établi entre l'APR PSO et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la composition du conseil (voir les biographies des membres présentées à l'annexe A).

Conseil d'administration de 2010-2011

MEMBRE DU CONSEIL	POSTE	DATE DE NOMINATION	DURÉE DU MANDAT
M. Amit Chakma*	Président (ancien)	27 juin 2007 – 26 juin 2011	4 ans
Dr Peter Wells**	Président (par intérim)	27 juin 2007 – 27 juin 2012	1 an
Mme Joan Lesmond**	Administrateur	25 juin 2007 – 24 juin 2012	1 an
Mme Carolyn Acker	Administratrice	08 octobre 2008 – 07 octobre 2011	3 ans
Dr Robert Howard	Administrateur	22 octobre 2008 – 21 octobre 2011	3 ans
Dr John Kelton	Administrateur	22 octobre 2008 – 21 octobre 2011	3 ans
M. Arun Mathur	Administrateur	17 mai 2011 – 16 mai 2014	3 ans
M. Raymond Pong	Administrateur	19 novembre 2008 – 18 novembre 2011	3 ans

* Mandat terminé en juin 2011
** Mandat renouvelé

Activités de base

Les activités de base de l'APR PSO continuent d'être réalisées par l'entremise des quatre unités suivantes : Promotion et recrutement, Centre d'accès, Programmes ontariens de suppléance des médecins et Affaires internes. Chacune de ces unités organisationnelles contribue à la réalisation de la vision de la façon décrite ci-dessous.

Promotion et recrutement

Cette unité se consacre à faire de l'Ontario l'employeur de choix dans le secteur de la santé. Elle fait la promotion des différentes occasions offertes par l'Ontario pour faciliter la procédure de recrutement et de maintien en poste de professionnels de la santé et pour assurer que l'Ontario dispose du nombre et de l'éventail adéquats de professionnels de la santé. Cette unité inclut aussi le Programme de partenariats communautaires (PPC), un programme représenté partout dans la province et conçu pour aider à servir les besoins locaux des RHS des collectivités ontariennes.

Les principales activités de cette unité sont réparties dans les deux catégories suivantes : les activités de sensibilisation internes et les activités de sensibilisation externes.

Activités de sensibilisation internes

Il s'agit d'activités de sensibilisation auprès des clients qui résident en Ontario. La clientèle est double : c'est-à-dire, les professionnels de la santé à la recherche de possibilités de carrière dans leur province d'origine et les communautés de l'Ontario qui ont besoin de services cliniques de la part de professionnels de la santé qualifiés et réglementés.

a. Les activités de sensibilisation associées aux professionnels de la santé individuels ont largement ciblé les médecins nouvellement diplômés de l'Ontario. L'unité de promotion et de recrutement offre des services d'orientation professionnelle aux nouveaux diplômés en médecine de l'Ontario et aide à les informer sur les occasions de carrière disponibles dans les collectivités de l'Ontario par l'intermédiaire du Programme de partenariats communautaires.

b. Les activités de sensibilisation visant les communautés de l'Ontario avaient d'abord pour but de sensibiliser les différents responsables et représentants au sujet des services et des ressources que l'APR PSO peut leur fournir. Au cours des 12 à 18 derniers mois, les activités de sensibilisation se sont considérablement raffinées et comprennent la mise au point de modules de meilleures pratiques portant sur un large éventail de questions liées au recrutement, comme les aspects fondamentaux d'un recrutement réussi, le travail auprès des médias et la gestion des relations avec les clients.

Sur un plan plus large, ces gestes cherchent à faire coïncider les aspirations de carrière des médecins individuels et des auxiliaires médicaux aux besoins des collectivités de l'Ontario.

Activités de sensibilisation externes

Il s'agit d'activités de sensibilisation visant le recrutement de professionnels de la santé qualifiés de l'extérieur de l'Ontario. Jusqu'à maintenant, Promotion et recrutement a mis l'accent sur le recrutement des médecins. En 2010-2011, les activités ont ciblé exclusivement les médecins exerçant l'une des disciplines suivantes : médecine familiale, médecine interne générale, psychiatrie, médecine d'urgence, chirurgie générale et de pédiatrie générale.

Les activités de sensibilisation externes se répartissent en deux catégories : les activités de sensibilisation individuelles et les activités de sensibilisation par l'entremise des médias numériques.

a. Les activités en personne ont inclus des déplacements aux États-Unis et se sont concentrées principalement sur les États frontaliers et sur la Nouvelle-Angleterre, afin de promouvoir l'Ontario comme employeur de choix auprès des médecins qualifiés vivant ou travaillant dans ces territoires. Au cours de la dernière année, plus de 50 rencontres ont ainsi eu lieu.

b. Les activités dans les médias numériques incluaient l'utilisation de diverses initiatives de promotion numérique et elles ont servi à promouvoir les collectivités ontariennes ainsi que les services de l'Agence, en plus d'informer les auditoires sur le système de santé universel. Les activités numériques ont été complétées par des publicités imprimées et d'autre matériel imprimé complémentaire.

Toutes les autres activités sous l'enseigne de la promotion et du recrutement soutenaient les deux activités énumérées ci-dessus. Ces activités de soutien incluaient la gestion de ProfessionsSanteOntario.ca (un site Web du gouvernement) et la gestion du Programme de partenariats communautaires.

Activités de base (suite)

Centre d'accès

Cette unité soutient le mandat des ressources humaines dans le domaine de la santé de l'Ontario en fournissant des services de gestion de cas pour deux groupes de clients distincts :

- Les professionnels de la santé formés à l'étranger qui sont résidents de l'Ontario et qui souhaitent s'inscrire dans leur profession visitent le Centre d'accès pour obtenir de l'information sur le cheminement vers l'exercice de la profession, un aiguillage sur les services d'immigration et les services professionnels connexes ou encore pour assister à des sessions pour les préparer à s'intégrer avec succès à leur profession. Depuis le lancement du Centre d'accès, plus de 13 500 clients s'y sont inscrits, dont près de 75 % sont des médecins. Le Centre d'accès a aidé plus de 650 médecins à obtenir un poste de résident en médecine, une exigence cruciale pour devenir un médecin inscrit en Ontario. Des centaines d'infirmières, de pharmaciens, de techniciens de laboratoire médical, de physiothérapeutes et de clients d'autres professions de la santé réglementées ont aussi intégré avec succès leur profession ou une autre profession compatible avec leur éducation et leur expérience. Un rendement des investissements significatif est réalisé puisque les clients passent d'emplois pour lesquels ils sont surqualifiés à des emplois professionnels bien rémunérés dans leur champ d'exercice.
- Les médecins qualifiés de pays ayant signé des ententes de réciprocité avec l'Ontario obtiennent des services de gestion de cas afin de les aider à se préparer en vue de leur inscription, de leur travail et de leur immigration en Ontario. Depuis son lancement, le Centre d'accès a été en rapport avec des milliers de médecins qualifiés et il a aidé activement plus de 400 d'entre eux à s'inscrire et à commencer à pratiquer en Ontario. Ces médecins répondent aujourd'hui au problème de la pénurie de médecins de famille et de spécialistes très recherchés en Ontario.

Le Centre d'accès travaille étroitement avec un large éventail d'intervenants pour s'assurer que les clients reçoivent des renseignements actuels et des services bien coordonnés. De plus, le Centre d'accès rédige et distribue un bulletin trimestriel à l'intention des intervenants, le *IEHP Network*, en reconnaissance de leur intérêt à élaborer des pratiques exemplaires et des services centrés sur les clients.

Ontario
Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Programmes ontariens de suppléance pour les médecins

Cette unité offre aux résidents de l'Ontario un accès aux services médicaux en assurant le remplacement d'un médecin qui est en vacances, en congé d'études ou qui n'est pas disponible temporairement dans la communauté, ou en assurant la suppléance pendant qu'une communauté tente de recruter un médecin. Les trois programmes de suppléance pour les médecins permettent d'assurer la prestation de services médicaux aux endroits et aux moments où ceux-ci sont nécessaires. Les trois programmes de suppléance pour les médecins sont décrits ci-dessous.

Programme de suppléance pour les médecins de famille en milieu rural

Ce programme assure le remplacement temporaire à court terme des médecins de famille admissibles qui exercent en milieu rural. Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011, 210 médecins suppléants ont fourni 4 075 jours de suppléance à 219 médecins participants qui exercent en milieu rural dans 73 communautés admissibles.

Le Programme de suppléance pour les spécialistes du Nord (PSSN)

Ce programme offre du remplacement et des spécialistes suppléants dans des régions et des spécialités désignées du Nord de l'Ontario. Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011, le PSSN a approuvé 1 691 affectations totalisant 8 408 jours de suppléance pour 28 spécialistes dans 16 collectivités. Ces services ont été offerts par 269 spécialistes.

Le Projet pilote de permanence des soins dans les services des urgences (Projet pilote PSSU)

Ce programme fournit des services de suppléance d'urgence à titre de mesure temporaire de dernier recours aux hôpitaux désignés qui ont beaucoup de difficulté à combler les quarts de travail dans leur service des urgences. Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011, près de 21 000 heures de suppléance ont été fournies à environ 20 hôpitaux désignés du Projet pilote PSSU. Depuis le lancement du programme, en octobre 2006, plus de 80 000 heures de suppléance d'urgence ont été fournies et 109 hôpitaux ont bénéficié de l'aide du Projet pilote PSSU, sous la forme de suppléance, de conseils ou de références.

En plus d'assurer la gestion de ces trois programmes, l'équipe des Programmes ontariens de suppléance pour les médecins s'appuie sur les pratiques exemplaires des participants aux programmes afin de fournir des conseils aux communautés et aux hôpitaux ainsi que des services d'aiguillage vers des programmes pertinents et d'autres ressources. En tant que conseillers auprès du gouvernement, des RLISS et d'autres, l'expertise des Programmes ontariens de suppléance pour les médecins est aussi sollicitée par de nombreux comités et groupes de travail provinciaux.

Activités de base (suite)

Affaires internes

Cette unité est chargée des responsabilités suivantes :

Cette division se consacre à l'exploitation et au maintien de l'infrastructure corporative de l'APR PSO, ce qui comprend :

- paye, avantages sociaux et ressources humaines;
- finances;
- gestion des installations;
- approvisionnement en produits et services;
- technologies de l'information;
- conformité en matière juridique, de conflits d'intérêts et de confidentialité;
- liberté d'information;

gestion de l'exploitation quotidienne d'EmploisPSO;

affaires internes pour les conseils provisoires des cinq nouveaux ordres des professions de la santé réglementées.

le soutien aux initiatives provinciales en matière de soins et de formation interprofessionnels.

Analyse du rendement opérationnel

Objectifs de rendement 2010-11

Annexe B : Modèle logique de l'APR PSO : 2010-11 fournit un schéma des activités de base, des directions stratégiques, des activités et des résultats de l'Agence. La colonne intitulée « Indicateurs intermédiaires 2010-11 » indique les objectifs de rendement spécifiques de l'Agence et de ses divisions opérationnelles telles que formulées en consultation avec le ministère. La satisfaction des clients et des intervenants furent des indicateurs de rendement clés pour l'Agence dans son ensemble ainsi que pour chaque division. Un sondage anonyme a été envoyé par l'intermédiaire de Survey Monkey à tous les intervenants et à tous les clients ayant reçu des services en 2010-11. Des réponses ont été reçues de 8 % des intervenants (n = 195), de 22 % des clients IEHP (n = 784), de 15 % des médecins recrutés (n = 70) et de 9 % des médecins existants (n = 18).

Les cibles à l'échelle de l'Agence visaient à accroître nos liens avec les intervenants clés et le degré de satisfaction des intervenants par rapport à l'Agence dans son ensemble. Les rencontres avec des intervenants ont augmenté de plus de 9 % par rapport à l'an dernier (la cible était une augmentation de 10 %). Le degré de satisfaction général exprimé de 84 % était supérieur à la cible annuelle de 75 %.

Les objectifs de rendement liés aux professionnels de la santé formés à l'étranger comprenaient le nombre de nouveaux clients (objectif = 3100, résultat = 3759), le nombre moyen de clients actifs (objectif = 2000, résultat = 3159) et le pourcentage de résidences médicales en Ontario offertes aux clients (objectif = 50 %, résultat = 61 %). Le taux de satisfaction des clients de 69 % a été légèrement inférieur à l'objectif annuel de 75 %. Un examen des commentaires supplémentaires soumis par les professionnels de la santé formés à l'étranger a permis de constater qu'un aspect important de leur insatisfaction provient de leur incapacité à obtenir l'inscription dans leur profession.

Les objectifs de rendement liés aux programmes de suppléance des médecins étaient axés sur la satisfaction des clients et l'évitement des fermetures des salles d'urgence. Le taux de réponse des médecins qui exercent en milieu rural et qui participent au Programme de suppléance pour les médecins de famille en milieu rural a été de 72 % (n = 715) et il indique un taux de satisfaction des clients de 99,7 % (objectif de 75 %), le taux de réponse des médecins suppléants a été de 84 % (n = 830) avec un taux de satisfaction des clients de 99,3 % (objectif de 75 %). Avec un taux de réponse de 61 % (n = 14), les organismes aidés par le Programme de suppléance pour les spécialistes du Nord ont indiqué un taux de satisfaction de la clientèle de 93 % (objectif de 75 %). Le Projet pilote de permanence des soins dans les services des urgences (Projet pilote PSSU) avait comme objectif d'éviter toute fermeture dans les hôpitaux participants (n = ~ 30), ce qui a été atteint. Dans le cas des hôpitaux non participants (n = ~ 120) l'objectif d'éviter toute fermeture, en partenariat avec le ministère et les RLISS, a également été atteint.

(suite...)

Analyse du rendement opérationnel (suite)

Les objectifs de rendement liés au recrutement des médecins qualifiés venant de l'extérieur de l'Ontario comprennent le taux de conversion des médecins qui manifestent leur intérêt envers nos services par rapport au nombre de médecins qui sont devenus des clients (objectif = augmentation de 10 %, résultat = 20 %) et le nombre de médecins clients dans les spécialités pour lesquelles les besoins sont élevés (objectif = augmentation de 10 %, résultat = 23 %). Le taux de satisfaction des clients de 69 % a été légèrement inférieur à l'objectif annuel de 75 %. Un examen des commentaires supplémentaires soumis par ces clients a permis de constater qu'un aspect important de leur insatisfaction provient de leur incapacité à trouver un emploi en Ontario ou de difficultés liées à l'immigration ou à l'inscription en Ontario.

Les objectifs de rendement liés à la rétention des médecins formés en Ontario comprenaient les taux de satisfaction des clients qui sont médecins résidents (objectif = 75 %, résultat = 62 %) et le nombre de médecins résidents qui sont devenus clients (objectif = 300, résultat = 211). En raison du faible nombre de clients qui a répondu au sondage (n = 18), ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Toutefois, le faible taux de réponse (9 %) est une préoccupation qui doit être mieux comprise. En 2010-2011, l'Agence a redoublé ses efforts pour fournir des services accrus et plus opportuns à ce groupe de clients. Nous avons hâte d'évaluer les résultats de ces efforts.

Il s'agit de la première année pour laquelle l'Agence a été invitée à effectuer un examen formel de ses services en fonction de mesures de rendement prédéterminées. Nous sommes enthousiasmés par les résultats globaux et déterminés à maintenir et à améliorer notre rendement au cours de la prochaine année.

Directives du gouvernement

L'APR PSO est régie par les directives, les politiques et les orientations du Conseil de gestion du gouvernement et du gouvernement. L'Agence compte sur le MSSLD pour recevoir des exemplaires de ces documents et apprécie les efforts du ministère pour la tenir informée des nouvelles directives ou des changements apportés aux directives existantes, qui aident l'Agence à rester conforme.

Préface aux états financiers vérifiés de 2010-11

Le rapport de Deloitte Touche LLP sur les états financiers 2010-11 a été préparé pour aider l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario (APR PSO) à respecter les exigences en matière de rapports du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) et il était destiné à l'usage privé de l'APR PSO et du MSSLD et non pas à être distribué à des tiers extérieurs. Bien que Deloitte Touche n'ait pas levé la restriction concernant la distribution de ces relevés, l'Agence a confirmé que le ministère pourra présenter le rapport annuel 2010-11 de l'APR PSO devant l'Assemblée législative et le rendre public, et qu'il utilisera ces états financiers à titre de preuve en matière de responsabilisation et de transparence à l'égard du public.

Pour produire un bilan pour l'Agence, il faut que l'Agence ait eu des revenus durant deux années consécutives. La première année durant laquelle l'Agence a reçu des revenus pour toutes ses dépenses (paie et comptes créditeurs) était 2011-12. Par conséquent, le premier bilan sera produit en 2012-13 et il fera par la suite partie intégrante des états financiers révisés.

Pour produire un état des flux de trésorerie, il faut deux années de bilans publiés, dans ce cas 2012-13 et 2013-14. Par conséquent, l'état des flux de trésorerie sera produit en 2014-15 et il fera par la suite partie intégrante des états financiers révisés.

De plus, tous les éléments des états financiers révisés comporteront des montants comparatifs pour l'année précédente.

États financiers vérifiés

État des charges de

l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

31 mars 2011

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

31 mars 2011

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant 1-2

État des charges 3

Notes annexes 4-5

Ontario
Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Deloitte

Deloitte & Touche s.r.l.
5140 Yonge Street
Suite 1700
Toronto (Ontario) M2N 6L7
Canada

Tél. : 416-601-6150
Téléc. : 416-601-6151
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Nous avons effectué l'audit de l'état des charges ci-joint de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario pour l'exercice clos le 31 mars 2011, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement ci-après « l'état financier »).

Responsabilité de la direction pour l'état financier

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de cet état financier conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état financier, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'état financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

États financiers vérifiés (suite)

Opinion

À notre avis, l'état financier donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des résultats d'exploitation de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario pour l'exercice clos le 31 mars 2011, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Restrictions concernant l'utilisation et la diffusion

L'état financier est préparé dans le but d'aider l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario à se conformer aux exigences en matière de présentation de l'information du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Par conséquent, il est possible que l'état financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario et au ministère de la Santé et des Soins de longue durée et ne devrait pas être distribué à d'autres parties.

Autres points

L'état des charges pour l'exercice clos le 31 mars 2010 a été audité par un autre auditeur, lequel a exprimé une opinion sans réserve sur cet état le 21 mai 2010.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Le 22 juin 2011

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

État des charges
Exercice clos le 31 mars 2011

	Charges de base	Charges liées aux programmes	2011 Total	2010 Total
	$	$	$	$
Charges				
Salaires et avantages sociaux				
Salaires et avantages sociaux, excluant les programmes ontariens de suppléance pour les médecins et les groupes d'initiatives pour promouvoir la collaboration interprofessionnelle en soins de santé	**5 372 508**	–	**5 372 508**	5 027 133
Programmes ontariens de suppléance pour les médecins	–	**1 205 781**	**1 205 781**	1 137 833
Groupe d'initiatives pour promouvoir la collaboration interprofessionnelle en soins de santé	–	**519 156**	**519 156**	489 077
Conseil d'administration	**10 188**	–	**10 188**	16 884
Affaires générales				
Finance/exploitation (note 5)	**1 689 727**	–	**1 689 727**	1 514 736
Groupe d'initiatives pour promouvoir la collaboration interprofessionnelle en soins de santé	–	**4 815 642**	**4 815 642**	11 441 415
EmploisPSO	**21 703**	–	**21 703**	30 637
Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers	**80 500**	–	**80 500**	82 847
Promotion et recrutement	**1 276 097**	–	**1 276 097**	1 480 402
Centre d'accès	**132 238**	–	**132 238**	396 908
Programmes ontariens de suppléance pour les médecins	–	**20 205 477**	**20 205 477**	20 252 292
Total des charges avant les éléments suivants	**8 582 961**	**26 746 056**	**35 329 017**	41 870 164
Dépenses en immobilisations	**121 240**	–	**121 240**	122 651
Montants imputés aux ordres de réglementation (note 5)	–	**(579 569)**	**(579 569)**	(424 480)
Total des charges avant la prise en compte des ordres de réglementation	**8 704 201**	**26 166 487**	**34 870 688**	41 568 335
Ordres de réglementation (note 5)	–	**2 939 219**	**2 939 219**	1 716 703
Montants du financement par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée	**8 704 201**	**29 105 706**	**37 809 907**	43 285 038

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Notes annexes
31 mars 2011

L'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario (l'« Agence ») est un organisme de services opérationnels du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le « Ministère »). L'Agence a été constituée le 6 juin 2007 à titre de société sans capital-actions en vertu du Règlement 249/07 de la *Loi sur les sociétés de développement*. Aux termes de la convention de constitution, l'Agence ne peut recevoir que des fonds publics. Le financement de l'Agence provient du Ministère; toutefois, son traitement incombe à d'autres organismes. S'inscrivant dans la stratégie du gouvernement provincial visant à accroître le nombre et le type de professionnels de la santé exerçant en Ontario, l'Agence recrute des fournisseurs de soins de santé qualifiés (à l'heure actuelle surtout des médecins) en Ontario, maintient en poste des professionnels du domaine formés en Ontario et aide les professionnels vivant en Ontario et ayant fait leurs études à l'étranger à obtenir les compétences requises pour exercer dans la province. Elle favorise en outre la prestation des soins cliniques en administrant des programmes de suppléance et elle gère des programmes de subvention et des initiatives visant à promouvoir la collaboration interprofessionnelle en soins de santé.

1. Principales conventions comptables

Mode de présentation

Les charges engagées par l'Agence entrent dans deux catégories, soit les charges de base et les charges liées aux programmes. Le financement de base comprend les fonds avancés par l'Agence (et ceux fournis par le Ministère), lesquels peuvent être utilisés à la discrétion du conseil d'administration. Les fonds liés aux programmes représentent le financement du Ministère, dont l'utilisation est limitée à des usages précis, et aux termes duquel l'Agence doit se conformer, ce qui lui laisse une capacité restreinte pour réorienter les fonds.

Charges

Les charges sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations représentent les montants investis dans les logiciels et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur un an. Les autres immobilisations, soit le mobilier, le matériel informatique et les améliorations locatives, ont été fournies par le Ministère à une valeur symbolique.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des charges présentés et sur la présentation des passifs éventuels à la date de l'état financier, ainsi que sur les montants des charges présentés au cours de l'exercice. Il n'y a pas eu d'estimations importantes. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

2. Modifications comptables futures

En décembre 2010, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a apporté des modifications en ce qui a trait au référentiel comptable que doivent suivre les organismes sans but lucratif du secteur public. Avec prise d'effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, les organismes sans but lucratif du secteur public devront choisir entre l'adoption a) du *Manuel de comptabilité de l'ICCA* pour le secteur public, y compris les chapitres SP 4200 à SP 4270 et b) du *Manuel de comptabilité de l'ICCA* pour le secteur public sans les chapitres SP 4200 à SP 4270. L'adoption anticipée de ces nouvelles normes est permise. L'Agence est tenue d'adopter les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur public pour l'exercice ouvert à compter du 1er avril 2012. L'incidence du passage à ce nouveau référentiel comptable n'a pas encore été établie à ce stade-ci.

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Notes annexes
31 mars 2011

3. Engagements en vertu de contrats de location

L'Agence a conclu un contrat de location-exploitation visant des locaux, qui viendra à échéance en juillet 2013. Les paiements minimaux approximatifs exigibles en vertu du contrat de location s'établissent comme suit :

	$
2012	454 000
2013	454 000
2014	151 000
	1 059 000

4. Dépendance économique

L'Agence dépend, sur le plan économique, du soutien financier continu du Ministère.

5. Ordres de réglementation

Les ordres de réglementation paient à l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario des frais de gestion représentant 15 % (15 % en 2010) des charges totales moins les charges locatives et les frais de gestion.

Les montants passés en charges au cours de l'exercice relativement aux ordres de réglementation (y compris les frais de gestion imputés) s'établissent comme suit :

	2011	2010
	$	$
Ordre des praticiens en médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs de l'Ontario	**633 680**	558 149
Ordre des psychothérapeutes autorisés et des thérapeutes autorisés en santé mentale de l'Ontario	**506 808**	407 209
Ordre des kinésiologues de l'Ontario	**498 332**	78 135
Ordre des homéopathes de l'Ontario	**610 015**	396 044
Ordre des naturopathes de l'Ontario	**600 384**	277 166
	2 939 219	1 716 703

États financiers vérifiés (suite)

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Par :

Nom : Dr Peter Wells
Titre : président par intérim du conseil d'administration

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Par : 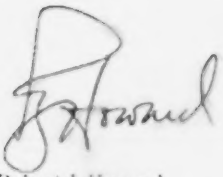

Nom : Dr Robert J. Howard
Titre : membre du conseil d'administration

Ontario
Agence de promotion
et de recrutement
de ProfessionsSantéOntario

Annexe A – Biographies des membres du conseil

Dr Amit Chakma

Amit Chakma est le 10e président et recteur de l'Université Western Ontario. Avant son arrivée à l'Université Western, le Dr Chakma était vice-président à l'enseignement et à la recherche et professeur de génie chimique à l'Université de Waterloo depuis 2011. Auparavant, il a été doyen de la faculté d'ingénierie puis vice-président (recherche) et responsable des relations internationales à l'Université de Regina. Il a commencé sa carrière universitaire comme professeur de génie chimique et pétrolier à l'Université de Calgary.

Le Dr Chakma est diplômé de l'Institut algérien du pétrole (dipl. ing. en 1982) et de l'Université de la Colombie-Britannique (maîtrise en sciences appliquées en 1984 et doctorat en génie chimique en 1987). Il est l'auteur de plus de 100 articles et un grand spécialiste dans les domaines de la recherche pétrolière et de la gestion de l'énergie. Il s'intéresse actuellement aux sujets de recherche suivants : le transfert de masse, la séparation des gaz, le traitement des gaz, la séparation par membrane, la gestion des déchets pétroliers, les technologies de contrôle des gaz à effet de serre et la modélisation des systèmes énergétiques et environnementaux.

En plus de ses fonctions à l'Université Western Ontario, M. Chakma occupe présentement le poste de président du conseil d'administration de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario.

En 1998, M. Chakma a été choisi parmi « Les 40 Canadiens performants de moins de 40 ans », une distinction décernée chaque année afin de rendre hommage aux personnes de moins de 40 ans qui sont les plus compétentes et brillantes dans leur domaine. Il est membre de l'Académie canadienne du génie.

Annexe A – Biographies des membres du conseil (suite)

Dr Peter Wells

Le Dr Peter Wells est diplômé de l'Université McMaster où il a obtenu un baccalauréat ès arts spécialisé en psychologie, en 1976, et son doctorat en médecine, en 1980. Il a été agréé par le Collège des médecins de famille du Canada en 1982 et, en 2002, il en est devenu membre émérite. En 2009, le Dr Wells a obtenu une distinction spéciale en médecine en milieu rural et éloigné.

Le Dr Wells est le fondateur et le directeur général du Programme de formation à la médecine dans les communautés rurales de l'Ontario, ainsi qu'un médecin de famille avec une clientèle nombreuse à Collingwood Il a une charge d'enseignement à l'Université McMaster et il est professeur clinique adjoint à temps partiel, ainsi que professeur adjoint à l'Université de Toronto. Le Dr Wells enseigne à l'hôpital de Collingwood depuis plus de 20 ans.

En 1988, le Dr Wells a fondé le Programme de formation à la médecine dans les communautés rurales de l'Ontario en réponse à la grave pénurie de médecins dans notre région. Le Dr Wells continue de diriger le Programme de formation à la médecine dans les communautés rurales de l'Ontario et il a témoigné récemment devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes au sujet des ressources humaines dans le domaine de la santé. Le Dr Wells occupe le poste de vice-président du conseil d'administration de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario.

Dre Joan Lesmond

La Dre Joan Lesmond est directrice générale de la participation communautaire à Saint Elizabeth Health Care, un organisme de bienfaisance qui offre des soins de santé du plus haut calibre à la maison et dans la collectivité depuis 1908. Dans ces fonctions, elle a la responsabilité de mettre en place des partenariats et des engagements avec la collectivité dans les domaines de la prestation de services directs, de la consultation internationale et du programme de prise en charge autonome des maladies chroniques du SEHC.

Mme Lesmond est aussi directrice générale de la Saint Elizabeth Health Care Foundation, un organisme de bienfaisance canadien de premier plan. Dans ce rôle, Mme Lesmond met ses années d'expérience en leadership ainsi qu'en services de santé et communautaire au profit de l'avancement des connaissances et des initiatives de charité à la maison et dans la collectivité.

Mme Lesmond est une chef de file dynamique et bien connue dans le domaine des soins infirmiers qui travaille dans le secteur des soins de santé communautaires depuis plus de 30 ans. En tant qu'ancienne chef de direction des soins infirmiers et directrice de l'exercice professionnel à la Maison de soins palliatifs Casey House à Toronto, elle assurait la prestation de soins et de services de haute qualité, ainsi qu'une gestion et un exercice professionnel efficaces dans l'ensemble des milieux communautaires et institutionnels du centre de soins palliatifs pour le traitement du VIH/sida. Elle a également occupé des postes au sein de plusieurs associations provinciales. Au cours des 14 dernières années, Mme Lesmond a assuré la formation en santé communautaire d'étudiantes et d'étudiants au baccalauréat en sciences infirmières à l'Université Ryerson.

Mme Lesmond est actuellement présidente de l'Association des centres de santé de l'Ontario (ACSO), vice-présidente de l'Association ontarienne de soutien communautaire (AOSC) et membre du conseil de l'Ontario Hospice Association, de l'Hôpital Women's College et de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario. Elle est présidente sortante de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIAO), présidente sortante de l'International Nurses Interest Group de l'AIIAO, présidente sortante du Centre de santé communautaire Regent Park et ancienne membre du conseil de la Société de protection des infirmières et des infirmiers du Canada.

Mme Lesmond est titulaire d'un doctorat en éducation, spécialisé dans les politiques de santé, et d'une maîtrise en soins infirmiers communautaires obtenus auprès de l'établissement D'Youville College, de Buffalo, ainsi que d'un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université Ryerson de Toronto.

Annexe A – Biographies des membres du conseil (suite)

M^me^ Carolyn Acker

Carolyn Acker a commencé sa carrière comme infirmière autorisée à l'Hôpital St. Michael, avant de devenir infirmière de la santé publique au Saint Elizabeth Health Care. Elle a plus tard obtenu un baccalauréat en administration de l'Université York et une maîtrise ès arts en sciences comportementales appliquées de la City University, à Seattle (Washington). En 2010, elle a reçu un doctorat honorifique en sciences de l'Université du Nouveau-Brunswick et elle a été reconnue comme une « pionnière canadienne dans la lutte pour la réduction de la pauvreté ». Au Saint Elizabeth Health Care, elle a occupé les postes d'infirmière de district en soins palliatifs, d'administratrice de district, de directrice des services de soins infirmiers et de directrice des politiques et de l'élaboration des programmes. En 1992, elle est devenue directrice générale du Centre de santé communautaire Regent Park, au sein de la collectivité de logements sociaux la plus importante et la plus ancienne au Canada. Le Centre dessert environ 20 000 personnes par année, en grande partie des personnes défavorisées ou sans abri, et offre une vaste gamme de services médicaux, dentaires et sociaux, ainsi que des programmes de développement communautaire et de renforcement des capacités. En 2006, elle est devenue la directrice générale fondatrice de Passeport pour ma réussite Canada, une fondation publique. Aujourd'hui, Carolyn occupe le poste de fondatrice chez Passeport pour ma réussite Canada.

En 2001, à titre de directrice générale du Centre de santé communautaire Regent Park, elle a fondé le programme Passeport pour ma réussite et a organisé des collectes de fonds pour le soutenir et le reproduire. Elle ne se considérait pas à l'époque comme une entrepreneure sociale; plutôt, elle travaillait fort pour briser le cycle de la pauvreté et pour mettre en œuvre la vision du Centre axée sur la « succession communautaire », soit *que les jeunes grandissant au sein de la collectivité soient les futurs médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, acteurs du développement communautaire et administrateurs du Centre.* Six ans plus tard, le taux de décrocheurs au secondaire est passé de 56 % à seulement 11 % et la fréquentation scolaire secondaire est passée de 20 % à 81 %. Afin de reproduire ce programme dans d'autres collectivités à faible revenu, elle est devenue directrice générale fondatrice de Passeport pour ma réussite Canada, où elle a supervisé l'implantation de fondations Passeport pour ma réussite dans cinq autres collectivités en Ontario et au Québec. Les résultats des autres fondations sont aussi bons sinon meilleurs que ceux de Regent Park. Des fondations Passeport pour ma réussite sont maintenant présentes dans 10 autres collectivités à faible revenu de Winnipeg à Halifax et plus de 3 300 élèves bénéficient de résultats semblables.

Ontario
Agence de promotion et de recrutement de Professionnels Ontario

Dr Robert J. Howard

Robert J. Howard est l'un des administrateurs les plus en vue dans le domaine de la santé au Canada. Il est président et chef de la direction de l'Hôpital St. Michael, un hôpital universitaire qui soigne les personnes gravement malades et les plus vulnérables de la société. L'Hôpital St. Michael est connu sous le nom de l'« ange urbain » de Toronto.

Bob Howard est un cardiologue très respecté et il est aussi connu dans le milieu de la santé pour son leadership en matière d'amélioration de la qualité. Il a d'ailleurs fait de l'amélioration de la qualité la pierre angulaire du plan stratégique de l'hôpital et son travail dans ce domaine constitue la norme de référence dans le RLISS du Centre-Toronto et en Ontario.

Cette année, sous la direction du Dr Howard, l'Hôpital St. Michael inaugurera deux édifices reliés, le Keenan Research Centre et le Li Ka Shing International Healthcare Education Centre, qui forment le Li Ka Shing Knowledge Institute. Cet établissement novateur permet de regrouper les mondes de la recherche scientifique dans le domaine de la santé et de la formation médicale dans le but de faire progresser plus rapidement les soins aux patients. Avant sa nomination comme président et chef de la direction, le Dr Howard était vice-président directeur des programmes et des études à l'Hôpital St. Michael. Sous sa direction, l'hôpital a connu une croissance sans précédent de ses activités éducatives et universitaires.

Bob est le détenteur d'un diplôme de premier cycle en ingénierie industrielle de l'Université de Toronto, d'un diplôme de médecine de l'Université McMaster et d'un MBA pour cadres de la Richard Ivey School of Business. Il est professeur à la faculté de médecine de l'Université de Toronto.

Annexe A – Biographies des membres du conseil (suite)

Dr John G. Kelton

Le Dr Kelton est doyen de la faculté des sciences de la santé et vice-président de l'Université McMaster située à Hamilton, en Ontario. La faculté des sciences de la vie comprend la Michael G. DeGroote School of Medicine, la School of Rehabilitation Sciences, le Bachelor of Health Sciences, le Midwifery Education Program, divers programmes de cycles supérieurs et le Programme de recrutement d'auxiliaires médicaux. Le Dr John Kelton possède une pratique clinique active et réalise des recherches sur les plaquettes et les troubles hémostatiques, avec un intérêt particulier pour les troubles hémostatiques des femmes enceintes et la thrombocytopénie induite par l'héparine.

Les contributions du Dr Kelton à la recherche lui ont valu de nombreuses distinctions nationales et internationales pour l'excellence en recherche. Il a été reçu membre de la Société royale du Canada, et il a notamment reçu le prix Jean-Julliard, de la Société internationale de transfusion sanguine, le prix Emily Cooley, de l'American Association of Blood Banks, et le prix Bernard L. Schwartz, du Scripps Research Institute.

Il est l'auteur de cinq livres, de plus de 80 chapitres de livres et de plus de 300 publications scientifiques, dont plus de 15 articles originaux publiés dans le New England Journal of Medicine. Le Dr Kelton a obtenu son diplôme (avec distinction) de l'Université Western Ontario en 1973. Après sa spécialisation et sa formation en recherche à l'Université Duke, en Caroline du Nord et à l'Université McMaster, il s'est joint à la faculté des sciences de la santé de l'Université McMaster en 1977.

Ontario
Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Dr Raymond W. Pong

Le Dr Pong a créé le Centre de recherche en santé dans les milieux ruraux et du nord à l'Université Laurentienne en 1992 et il en a été le directeur pendant 18 ans, jusqu'à ce qu'il quitte ce poste en 2010 pour devenir agrégé supérieur de recherche au centre de recherche. Il est également professeur à l'École de santé dans les milieux ruraux et du nord et à l'École de médecine du Nord de l'Ontario.

Avant de joindre le Centre de recherche, il a travaillé pendant de nombreuses années pour les gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario, principalement dans les secteurs de la santé et des ressources humaines dans le domaine de la santé.

Il est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université de l'Alberta.

En tant que chercheur, il se spécialise dans la santé rurale et les services et politiques en matière de santé, et dans la main d'œuvre du secteur de la santé. Ses travaux de recherche ont été soutenus par des organismes comme l'Institut de recherche en santé du Canada, la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, la Richard Ivey Foundation, la Change Foundation, l'Institut canadien d'information sur la santé, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et Santé Canada. Il a été souvent publié.

Le Dr Pong a également siégé à de nombreux comités provinciaux, nationaux et internationaux, comme le groupe d'experts de l'Organisation mondiale de la Santé sur le recrutement et la rétention de travailleurs de la santé dans les milieux ruraux, le Comité d'étude des services de santé dans les collectivités rurales et du Nord de l'Ontario, le Centre canadien de collaboration sur les effectifs médicaux et le Comité scientifique consultatif en matière de recherche sur la santé des collectivités rurales et du Nord de l'Institut de recherche en santé du Canada.

Annexe A – Biographies des membres du conseil (suite)

M. Arun K. Mathur

Arun K. Mathur est un comptable agréé avec plus de 30 années d'expérience dans le domaine des affaires. Aujourd'hui, il est l'associé responsable du bureau torontois de Gerald Duthie & Co. LLP Chartered Accountants. Dans ce rôle, il aide les propriétaires d'entreprise à relever les défis liés aux finances et à la croissance, et il conseille les clients sur les acquisitions d'affaires et les problèmes commerciaux complexes.

En 1978, M. Mathur est devenu comptable agréé au bureau de Toronto du cabinet Ernst & Young's (Clarkson Gordon), se spécialisant dans la vérification des systèmes d'information. Il a acquis une expérience dans l'évaluation des contrôles internes et de la vérification de la conformité aux contrats.

En outre, M. Mathur possède une vaste expérience comme courtier immobilier commercial, incluant l'achat et la vente de propriétés commerciales, le montage d'arrangements financiers et de syndicats d'investissement, la gestion de propriétés commerciales et le rezonage de terrains visant à en faire une utilisation plus importante.

M. Mathur a préparé et offert un cours sur l'amélioration de la gouvernance dans le secteur des organismes caritatifs pour l'Institut des comptables agréés de l'Ontario. Il a aussi préparé un programme de gouvernance complet pour les agences de Centraide Toronto, qu'il offrira à l'automne 2011. Il donne des cours de formation à l'intention des entreprises en comptabilité et en finance à l'University of Ontario Institute of Technology et au Collège Durham.

M. Mathur a été au service des organismes caritatifs durant plus de trois décennies et il a contrôlé plusieurs organismes caritatifs dans la région de Toronto.

Ontario
Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

MODÈLE LOGIQUE DE 2010-2011 DE L'APR PSO

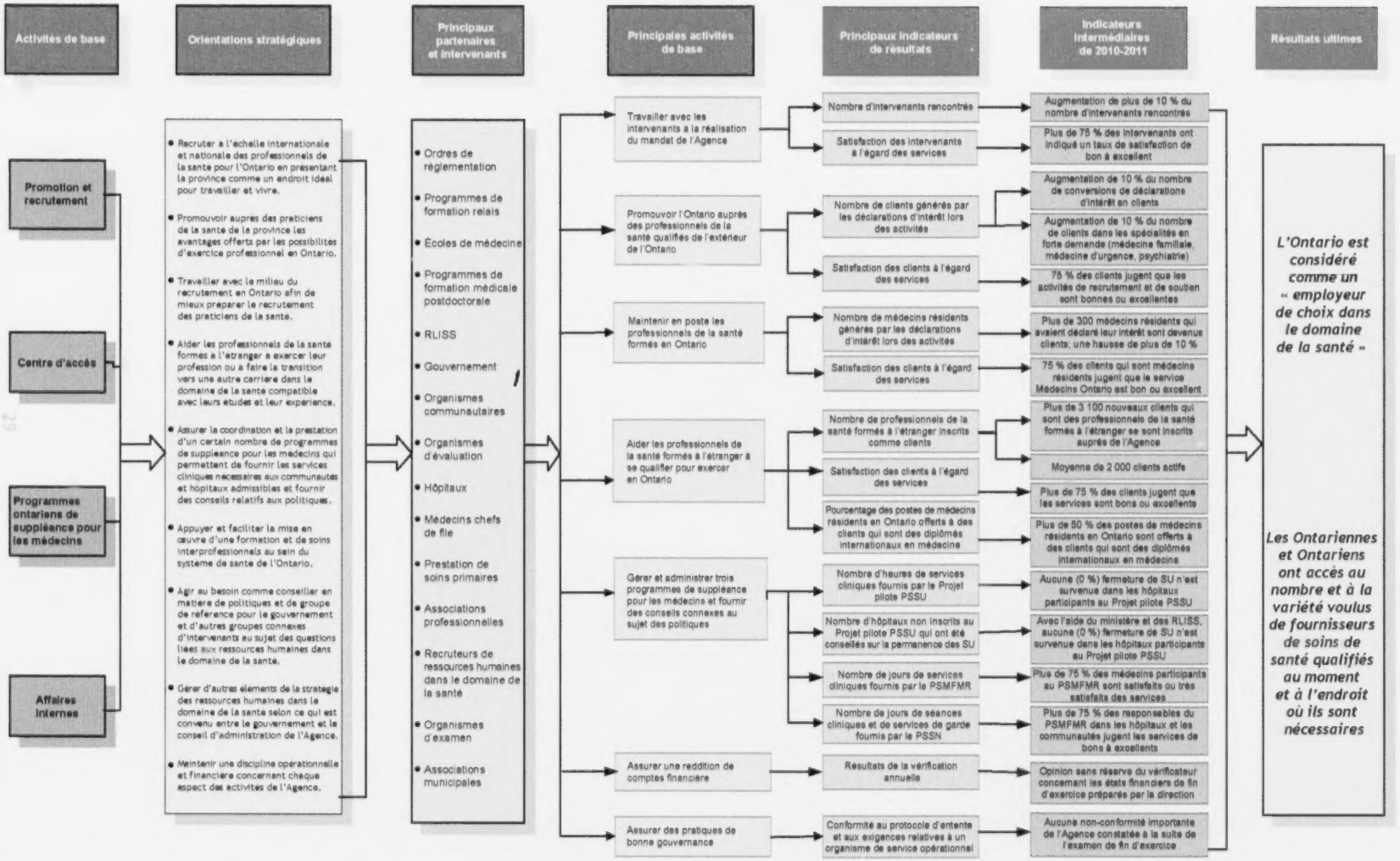

Annexe C – Directives, politiques et lignes directrices applicables à l'Agence

Si une directive est indiquée, la politique et la ligne directrice s'appliquent aussi. Les lignes directrices ou politiques sont indiquées seulement s'il n'y a pas de directive correspondante. Cette liste n'est pas complète. Les directives, politiques et lignes directrices modifiées, révisées ou successives contenues dans la liste continuent de s'appliquer à l'Agence jusqu'à ce que la liste soit mise à jour.

1. L'Agence doit se conformer aux directives, politiques et lignes directrices du Conseil de gestion du gouvernement portant sur les sujets énumérés ci-dessous :

Reddition de comptes;

Contenu publicitaire;

Approvisionnement en services de publicité et de communication créative;

Établissement et reddition de compte de l'organisme;

Gestion de la trésorerie;

Planification de l'évacuation d'urgence;

Renforcement de la protection de la vie privée : jumelage informatique des renseignements personnels;

Accès à l'information et protection de la vie privée;

Dépenses générales;

Personnes nommées par le gouvernement;

Publications gouvernementales;

Vérification interne;

Gestion des renseignements consignés;

Évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée;

Approvisionnement en services de consultation;

Approvisionnement en biens et services;

Approvisionnement en technologie de l'information;

Biens immobiliers et locaux;

Politique de gestion des risques;

Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil;

Identité visuelle

2. L'Agence doit se conformer aux directives, politiques et lignes directrices du ministère des Finances.

3. L'Agence doit respecter toute nouvelle directive applicable aux agences de services opérationnels pouvant être approuvée à l'avenir par le CGG ou par toute entité ayant le pouvoir d'émettre des directives contraignantes pour une agence, à moins que l'Agence ne soit spécifiquement exemptée par le CGG, ou par l'entité émettant la directive, et que le MSSLD remette à l'agence une confirmation écrite de l'exemption.

4. L'Agence élaborera ses propres politiques et procédures sur les questions suivantes en référence aux directives associées :

   a) conflits d'intérêts et restrictions après-emploi;

   b) propriété intellectuelle : le conseil élabore des politiques concernant la propriété intellectuelle couvrant l'ensemble du fonds de propriété intellectuelle en veillant à ce que ces politiques soient conformes aux principes énoncés dans la directive *Managing, Distribution and Pricing Government Information (Intellectual Property)* Directive (publiée en anglais seulement) [directives sur la gestion, la diffusion et l'établissement des prix de l'information gouvernementale (propriété intellectuelle)];

   c) information et technologie de l'information : l'Agence doit adopter des politiques qui sont conformes aux principes énoncés dans la directive *Information and Information Technology Directive* (publiée en anglais seulement) [directive sur l'information et la technologie de l'information].

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

163, rue Queen Est
Toronto (Ontario)
M5A 1S1

Tél. : 416 862-2200
Courriel : info@healthforceontario.ca
Site Web : www.ProfessionsSanteOntario.ca

Ontario
Agence de promotion
et de recrutement
de ProfessionsSantéOntario